



En juin 2011, la Ville a signé le premier Contrat de Partenariat de Performance Energétique (CPE) concernant son éclairage public ainsi que la rénovation du groupe scolaire Claude Monet.

Ce contrat, signé pour 20 ans avec les sociétés Cofely et Inéo, fixe des objectifs d'économie considérables. Ce partenariat public-privé d'un coût total de 18 millions d'euros comprend l'exploitation et la maintenance de l'ensemble des installations. Il permet pour l'éclairage public, la signalisation tricolore et les illuminations festives : une économie de 67 % en moyenne de consommation énergétique et l'utilisation à 100 % d'électricité d'origine renouvelable. Pour le groupe scolaire Claude Monet une économie de 82 % de consommation énergétique et l'utilisation à 63 % d'énergie renouvelable, dont 100 % pour le chauffage.

## Le CPE, quels changements pour la Ville ?

En terme d'éclairage public, plusieurs changements notables :

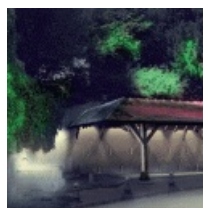
- La rénovation de l'intégralité de son parc d'éclairage public.
- La création de 6 sites pilotes dédiés à l'analyse de la performance des équipements et de la fiabilité technique (luminaires à LEDs avec détecteur de présence, candélabres photovoltaïques...)
- La rénovation des « feux tricolores » de 15 carrefours pour une meilleure visibilité et sécurité.
- La mise en lumière de 6 édifices emblématiques : le Théâtre de Verdure, l'église, la mairie, le lavoir, les berges de Seine et le Pont Maréchal de Lattre de Tassigny
- La réalisation des illuminations festives de fin d'année.

## Repères:

Les entreprises Cofely et ineo se sont engagées à atteindre des objectifs précis en matière de performance énergétique. Le partenariat prévoit une indemnisation pour la ville si ces objectifs contractuels n'étaient pas atteints.

Au total, le recours aux énergies renouvelables permettra de réduire de plus de 98 % les émissions de CO2 actuellement générées.

Dans le cadre du CPE, les sociétés Cofely et Inéo se sont engagés à mettre en valeur le patrimoine de la ville.



## **groupe scolaire Claude Monet ?**

**Le groupe scolaire Claude Monet est la première rénovation en France à être certifiée « bâtiment basse consommation ». - Le bâtiment est entièrement rénové, permettant ainsi une bien meilleure isolation.**

- La création d'une toiture végétale sur l'école maternelle permet une très forte isolation.
- La mise en œuvre d'une ventilation performante assure naturellement le système d'aération.
- Une chaufferie au bois est dédiée au chauffage du groupe scolaire.
- Les bâtiments seront mis en conformité incendie et handicapé, dans l'optique d'une certification « bâtiment basse consommation » en rénovation.

---

**Source URL:** <https://www.ville-bougival.fr/article/le-contrat-de-performance-energetique>